



## Burundi

---

### Examen national 2015 de l'Éducation pour tous

*Ce rapport a été préparé par les autorités nationales compétentes en vue du Forum mondial sur l'éducation (Incheon, République de Corée, 19-22 mai 2015). Soumis en réponse à l'invitation de l'UNESCO à ses États membres, il examine les progrès réalisés depuis 2000 pour atteindre l'Éducation pour tous (EPT).*

*Les idées et opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et n'engagent en aucune façon l'UNESCO. Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.*

*Ce document peut être cité comme suit : "Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : Burundi". Pour toute information, contacter : [efa2015reviews@unesco.org](mailto:efa2015reviews@unesco.org)*

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET SECONDAIRE,  
DE L'ENSEIGNEMENT DES METIERS, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE L'ALPHABETISATION

# RAPPORT NATIONAL DE L'EPT 2015

Par NZOHABONAYO Corinthe et BAJINYURA Chantal

Bujumbura, décembre 2014

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
<b>LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	3
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	4
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	4
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	5
<b>RESUME</b> .....	6
<b>SECTION I : DONNEES DENERALES ET ENGAGEMENT DU BURUNDI EN FAVEUR DE L'EPT</b> .....	7
1.1. Données générales du pays.....	7
1.2. Engagement du Burundi en faveur de l'EPT.....	11
<b>SECTION 2 : SITUATION GLOBALE DE L'EPT ET DÉFIS EN 2000</b> .....	14
2.1. Les Indicateurs de l'EPT en 2000: .....	14
2.2. Principaux objectifs nationaux à l'horizon 2015.....	14
<b>SECTION 3 : LES PROGRES VERS LES OBJECTIFS DE L'EPT ET DEFIS RESTANTS</b> .....	16
3.1. Objectif 1 : Développer l'éducation et la protection de la petite enfance .....	16
3.2. Objectif 2 : Réaliser l'enseignement primaire universel .....	18
3.3. Objectif 3 : Répondre aux besoins éducatifs des jeunes et des adultes .....	21
3.4. Objectif 4 : Améliorer les taux d'alphabétisation des adultes .....	23
3.5. Objectif 5 : Atteindre la parité et l'égalité des sexes dans l'éducation.....	24
3.6. Objectif 6 : Améliorer la qualité de l'éducation .....	25
<b>SECTION IV : MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES DE L'EPT</b> .....	27
4.1. Education et protection de la petite enfance.....	27
4.2. La scolarisation primaire universelle.....	28
4.3. Education et formation répondant aux besoins des jeunes et des adultes.....	30
4.4. Alphabétisation .....	30
4.5. Parité.....	31
4.6. Qualite des apprentissages.....	31
4.7. Bonnes pratiques en faveur de l'EPT .....	31
<b>SECTION V : PERSPECTIVES POUR L'APRES-2015</b> .....	34
5.1. Leçons tirées .....	34
5.2. Enjeux et tendances futures .....	34
5.3. Politiques prioritaires.....	34
5.4. Recommandations .....	35
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	36

## LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

BPSE	Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education
CAM	Carte d'Assistance Médicale
CELEC	Coopération et Echanges en matière Linguistiques Educative et Culturelles
CEM	Centre d'Enseignement des Métiers
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CNR	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
CSLP	Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
DCE	Direction Communale de l'Enseignement
DGAET	Direction Générale de l'Administration de l'Enseignement Technique et Formation
FP	Professionnelle
DIJE	Développement Intégré du Jeune Enfant
DPE	Direction Provinciale de l'Enseignement
ELAN	Ecole et Langues Nationales
EPT	Education pour Tous
FCE	Fonds Commun de l'Education
ICE	Inspecteur de l'Enseignement
IFADE	Initiative Francophone pour la Formation des Maîtres à Distance
M	
IPE	Inspection Provinciale de l'Enseignement
MLA	Monitoring Learning Achievement
ONGs	Organisations Non Gouvernementales
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs des Pays de la COMFEMEN
PECIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDIJE	Plan National de Développement Intégré du Jeune Enfant
PSDEF	Plan Sectoriel du Développement de l'Education et de la Formation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I.1 : Tendances démographiques 1990-2008 .....	9
Tableau 2.1 : Principaux indicateurs de l'EPT en 2000.....	14
Tableau 2.2 : Objectifs nationaux en 2015.....	14
Tableau 3.1 : Part des effectifs scolarisés suivant le statut des structures .....	17
Tableau 3.2 : Evolution des effectifs dans les annuaires statistiques.....	17
Tableau 3.3 : Evolution des TBS de préscolarisation .....	17
Tableau 3.4 : Evolution des effectifs dans les annuaires statistiques.....	18

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1.1 : Évolution du budget de fonctionnement et d'investissement du secteur de l'éducation (1990-1997) .....	13
Graphique 3.1 : Evolution des effectifs d'élèves .....	19
Graphique 3.2 : Evolution TBS et TNS .....	19
Graphique 3.3 : Évolution des taux d'achèvement du primaire (TAP) depuis 2000 .....	20
Graphique 3.4 : Evolution des effectifs globaux d'apprenants dans les CEM de 2003 à 2014 .....	21
Graphique 3.5 : Evolution des effectifs dans les CFP (2008-2014).....	22
Graphique 3.6 : Evolution du TBS du premier du secondaire .....	22
Graphique 3.7 : Evolution de l'indicateur de parité au primaire.....	25

## **REMERCIEMENTS**

Ce rapport sur l'évaluation de l'Education Pour Tous(EPT) a été réalisé avec le concours de différentes directions générales et départements du Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers et de l'Alphabétisation, qui ont fourni des informations utiles et des documents nécessaires sur les indicateurs de l'éducation.

Nous tenons à remercier spécialement le Directeur Général de l'Administration de l'Enseignement Technique, Formation Professionnelle et Enseignement des Métiers, le Directeur du Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education, la Directrice de l'Alphabétisation et le Directeur de l'Education et la Protection de la Petite Enfance.

## **RESUME**

A l'instar de tous les pays du monde, le Burundi a souscrit aux 6 objectifs du Cadre d'Action de Dakar pour la réalisation de l'EPT à l'horizon 2015. A cet effet, le pays a élaboré le Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN : 2006) dans le but de diagnostiquer les perspectives pour une nouvelle politique nationale de l'EPT. Le gouvernement a supprimé les frais scolaires à l'enseignement au primaire et mobilisé les communautés pour les constructions scolaires provoquant ainsi une augmentation significative des inscriptions. Il a instauré un cadre de dialogue avec les partenaires en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires. Par ailleurs, le gouvernement a procédé à la décentralisation des services de l'éducation en vue de les rapprocher des bénéficiaires et instauré les comités de gestion de l'école pour en améliorer la gouvernance. A la veille de l'échéance 2015, il est pertinent de dresser le bilan en vue de tirer les leçons du passé et déterminer les perspectives pour l'Après 2015.

## **SECTION I : DONNEES DENERALES ET ENGAGEMENT DU BURUNDI EN FAVEUR DE L'EPT**

Cette section montre les points saillants de développement du Burundi dans les domaines sociaux, économiques et démographiques.

### **1.1. DONNÉES GÉNÉRALES DU PAYS**

Le Burundi se situe dans la Région des Grands Lacs en Afrique de l'Est. De par sa position géographique, le Burundi appartient à plusieurs ensembles socio-économiques sous régionaux comme (i) la CEPGL (Communauté Économique des Pays des Grands Lacs) qui regroupe le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo, (ii) la COMESA (Common Market for East and South Africa) qui regroupe 19 pays , et enfin (iii) l'EAC (East African Community) qui intègre le Burundi et le Rwanda aux Trois pays traditionnels de l'Afrique de l'Est à savoir la Tanzanie, le Kenya et l'Uganda. L'adhésion à ces différents sous-ensembles engage le Burundi à travailler en synergie avec ses partenaires africains et à ouvrir ses horizons dans son organisation interne notamment en rapport avec le système éducatif. C'est par exemple dans ce sens que les pays de l'Afrique de l'EAC ont entrepris d'harmoniser leurs systèmes éducatifs respectifs. Dans le même cadre, la CEPGL a dernièrement mis en place un réseau des Institutions de l'Enseignement Supérieur.

Culturellement, le Burundi est l'un des rares pays africains à disposer d'une seule langue autochtone au niveau national, le Kirundi qui est parlé par les trois composantes ethniques. Le Kirundi est la langue d'enseignement de la première à la quatrième année primaire depuis la réforme scolaire de 1973.

Du point de vue administratif, le Burundi compte 17 provinces et 129 communes, 375 zones, 2811 collines, 97 quartiers en Mairie de Bujumbura La carte suivante montre le découpage du Burundi en différentes provinces. **(Source : rapport PASEC)**





En 2010, avec plus de 8 millions d'habitants sur une superficie totale de 27834 km<sup>2</sup> et une pression démographique assez prononcée sur des terres de 25211km<sup>2</sup> seulement, selon le Recensement Général de la Population de 2008, le Burundi figure parmi les pays les plus pauvres du monde, avec un indicateur de développement humain de 0,282 qui le classe au 166ème rang sur 169 pays. La guerre civile a détruit une grande partie du patrimoine et des infrastructures, isolé les villes et les campagnes, déplacé les populations et bloqué la croissance économique. Les jeunes de moins de 15 ans représentent près de la moitié de la population totale (48%). Le taux annuel d'accroissement de la population est estimé à 2,4% en moyenne entre 1990 et 2008. Le taux d'alphabétisation est estimé à 42,5% en 2009/2010.

L'accroissement rapide de la population scolarisable, doublé du rapatriement/expulsions des réfugiés de la Tanzanie, risque de dépasser de loin les capacités d'investissement du pays dans le secteur.

Sur le plan social, le chômage accru frappe surtout les jeunes. Il aggrave la pauvreté et appelle de ce fait une politique de croissance inclusive. Six principaux défis constituent des obstacles majeurs qui devront être surmontés: la maîtrise de la démographie, l'intensification des systèmes de production agricole, l'efficacité de la dépense publique, le développement du secteur privé, l'énergie et le renforcement des capacités indispensables pour un pilotage efficace des programmes de développement.

Des actions dans les domaines du rapatriement, de l'assistance aux groupes vulnérables, du genre, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption pour assainir l'économie nationale ont été réalisées. **(Plan de développement de l'éducation)**

Du point de vue sanitaire, le Président de la République a déclaré la gratuité des soins de maternité ainsi que des soins de santé aux enfants de moins de 5ans. Très récemment, une Carte d'Assistance Médicale (CAM) vient d'être instaurée pour permettre à la population de se faire soigner à peu de frais.

**Tableau I.1 : Tendances démographiques 1990-2008<sup>1</sup>**

	1990	1995	2000	2005	2008
<b>Population globale (millions)</b>	5 293	6 159	6 486	7 548	8 054
<b>Taux d'accroissement annuel</b>		3,1%	1,0%	3,1%	2,2%
		2,36%			
<b>Population 4-16 ans</b>	1 926	2 263	2 503	2 686	2 816
<b>Taux d'accroissement annuel</b>		3,28%	2,04%	1,42%	1,59%
		2,13%			

L'impact VIH sur le système éducatif : sur base du taux de prévalence en 2009 de 2,9%, on estime que près de 1 700 enseignants du primaire seraient affectés. Sur cette base et compte tenu des enquêtes menées en général dans le contexte africain, on peut penser qu'environ 200 enseignants ne peuvent pas assurer leur service du fait de la maladie et qu'un nombre plus ou moins comparable décède annuellement de façon prématurée.

Sur le plan économique, le Burundi a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2009. Grâce à l'effet positif de nouvelles politiques économique et financière, l'environnement économique s'est amélioré. Le PIB s'est accru de 4% en moyenne par an entre 2006 et 2009. Mais cette augmentation, quoique supérieure au taux d'accroissement de la population (évalué à 2,4% par an), n'a pas eu d'effet sur le taux de pauvreté estimé à 67%. Le PIB par habitant reste faible, estimé à \$112 en dollars constants de 2000, est moins du cinquième de la moyenne de l'Afrique subsaharienne(\$619)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Source : RESEN 2004 pour les années 1990-2005 (données du recensement pour 1990, base de données des Nations Unies de 1995 à 2005), et dernier recensement de la population pour les données de 2008.

<sup>2</sup>CSLP 2 point 1.2.2. p. 10.

Malgré cette augmentation, le pays reste remarquablement dépendant des financements extérieurs qui représentent 52% du budget de l'Etat en 2011. L'entrée du pays dans un espace économique élargi notamment son intégration dans la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est lui ouvre de nouvelles opportunités.

La persistance de la crise économique et financière des pays donateurs constitue un facteur défavorable qui risque d'affecter l'aide publique au développement et le flux d'investissements en direction du Burundi. Pour faire face à ce défi, tout en capitalisant l'expérience acquise dans le CSLP I, le Burundi compte impulser un changement important dans l'orientation de ses stratégies de développement. Il espère ainsi non seulement rattraper le rythme de la croissance des pays de la sous-région, mais aussi progresser à moyen terme vers un développement de niveau intermédiaire faisant de lui un pays émergeant à l'horizon de la Vision Burundi 2025. **(Plan de développement de l'éducation)**

Le Gouvernement vient de définir de nouvelles orientations visant une stabilité et un développement durable à travers la vision 2025. Elles répondent à deux préoccupations majeures à savoir la croissance du PIB et la réduction du taux de pauvreté de moitié d'ici 2025. *Le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte Contre la Pauvreté 2<sup>ème</sup> génération (CSLP II)* qui vient devoir le jour constitue une feuille de route qui permettra de réaliser cette vision. Celle-ci repose sur 4 piliers, dont le développement du capital humain : (i) le renforcement de l'Etat de droit, la consolidation de la bonne gouvernance et la promotion de l'égalité du genre (ii) la transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois (iii) l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services sociaux de base et le renforcement du socle de la protection sociale (iv) la gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable.

Le CSLP II s'inscrit dans une dynamique nationale de prospérité partagée, reposant sur la transition d'une économie de subsistance vers des systèmes de production moderne et d'une politique de développement dominée par l'urgence et l'humanitaire vers une stratégie axée sur la croissance et le développement durable.

Le CSLP II met l'accent sur les progrès réalisés dans l'accès aux services éducatifs au cours des dernières années tout en affirmant la nécessité d'accroître les performances du secteur. Pour y arriver il préconise la mise en place d'une école fondamentale de 9 ans. La réforme de l'enseignement fondamental qui vise l'accès universel et l'achèvement constitue la première des priorités du CSLP II. Les autres priorités, en totale cohérence avec celle du PSDEF, sont : (i) la réduction du redoublement (ii) l'augmentation des heures effectives d'enseignement (iii) la révision des programmes scolaires et des curricula (iv) le renforcement du système de formation initiale et continue des enseignants et (v) l'amélioration de la gestion et du pilotage. Pour les autres niveaux, l'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité et de la pertinence des formations.

Le Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation s'inscrit dans la continuité de cette stratégie à travers les formes principales suivantes :

- (i) l'organisation de la production du capital humain pour contribuer à la croissance en assurant une couverture universelle et de bonne qualité au niveau de l'enseignement fondamental, qui est perçu comme un investissement à tout faire pour les gains de productivité dans le secteur informel, d'une part, et en assurant des formations

- techniques et supérieures en cohérence avec les demandes de l'économie et le marché de l'emploi en main d'œuvre qualifiée, d'autre part ;
- (ii) l'équipement des populations pauvres exclues des circuits économiques efficaces, du capital humain minimum qui leur permet l'inclusion dans ces circuits, et donc de contribuer aux progrès économiques et à titre individuel, à sortir de la trappe de la pauvreté.

## **1.2. ENGAGEMENT DU BURUNDI EN FAVEUR DE L'EPT**

### **1.2.1. Cadre législatif du système éducatif Burundais**

### **1.2.2. Structure du système éducatif Burundais**

### **1.2.3. Politique nationale éducative en 2000 : stratégies, interventions, priorités**

### **1.2.4. Nouvelles réformes**

En 2012, un Plan Sectoriel de Développement de l'Education et la Formation (PSDEF) pour la période 2012-2020 est élaboré. Il met un accent particulier sur l'achèvement du primaire.

Ce cadre de planification donne des nouvelles orientations du secteur de l'éducation et vise l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous à travers les stratégies suivantes :

1. L'enseignement fondamental.
2. L'enseignement des métiers, formation professionnelle et enseignement technique
3. L'enseignement secondaire général et pédagogique
4. Enseignement supérieur et la recherche scientifique
5. Education préscolaire et alphabétisation

A l'enseignement fondamental l'ambition est de permettre à tous les enfants d'achever le cycle primaire et de promouvoir un nombre maximal vers le quatrième cycle. A cet effet, les mesures suivantes sont envisagées :

- un programme de construction de salles de classe à raison de 1500 classes par an pendant quatre ans,
- les actions d'amélioration de l'équité entre les élèves en éliminant les situations de double vacation à un seul enseignant pour deux groupes pédagogiques,
- la diminution des deux tiers du nombre de situation de double vacation à deux enseignants pour deux groupes pédagogiques successifs,
- la modification des horaires réglementaires des classes fonctionnant en double vacation pour augmenter le temps scolaire.
- la réduction énergique des taux de redoublement (39% en 2012). Cette politique vise l'atteinte d'une proportion acceptable de redoublants (5% au sein des cycles et 15% maximum entre les cycles). A la rentrée scolaire de septembre 2013, le taux de redoublement était de 24%.

Pour soutenir la réalisation de la scolarisation primaire universelle prévue en l'an 2015, l'Etat a accordé 29.3% de ses dépenses à l'éducation et les arbitrages intra sectoriels ont penché prioritairement en faveur de l'enseignement fondamental en lui accordant environ 53% de cette part.

La stratégie en matière d'enseignement des métiers et de la formation professionnelle s'articule autour de quatre axes :

- Augmenter le nombre de jeunes bénéficiant de l'enseignement des métiers dans les CEM (formation post primaire, prévision de 16000 apprenants en 2020 contre moins de 3000 en 2012),
- Augmenter mais dans de moindres proportions les effectifs dans les centres de formation professionnelle CFP (formation post fondamentale ; prévision 4000 apprenants en 2020 contre 2000 en 2012),
- Structuration du sous secteur au moyen du développement des partenariats public privé,
- Recherche de nouvelles modalités de financement.

Pour son développement, ce sous secteur reçoit des appui techniques et financiers de l'Etat à travers le budget général de l'Etat et le FCE ainsi que les projets de certains bailleurs de la Coopération bi et multilatérale.

L'éducation préscolaire et la protection de la petite enfance est envisagée autour de 3 axes :

- L'accroissement et la diversification de l'offre du préscolaire destiné aux enfants de 4 à 6 ans (l'entrée au primaire est fixé à 7ans). En 2020, la cible est d'accueillir 50% des enfants de cette tranche d'âge dont 86% seront scolarisés dans des structures communautaires et 10% dans les structures publiques.
- La sensibilisation et l'éducation des parents pour la prise en charge des 0 à 3ans. (collaboration avec le ministère de la santé pour la vaccination, le déparasitage, la santé-hygiène) ;
- L'amélioration de la qualité des apprentissages (formation des éducateurs du public et du communautaire ainsi que la distribution des kits ludiques.

Le financement de ce sous-secteur est assuré par l'Etat et les parents mais aussi par l'UNICEF. L'alphabétisation est mise en œuvre autour de deux axes :

- La diversification et l'amélioration de l'offre d'alphabétisation (adaptation des programmes d'alphabétisation, la formation des alphabétiseurs au suivi et à l'encadrement) ;
- Le développement de partenariats autour de l'alphabétisation (ONGs, Entreprise et communauté).

Le sous-secteur reçoit un appui financier de l'Etat, certains ONGs, l'UNESCO et certaines confessions religieuses.

#### **1.2.5. Rôle des acteurs (MINISTÈRES, agences, OSC, partenaires)**

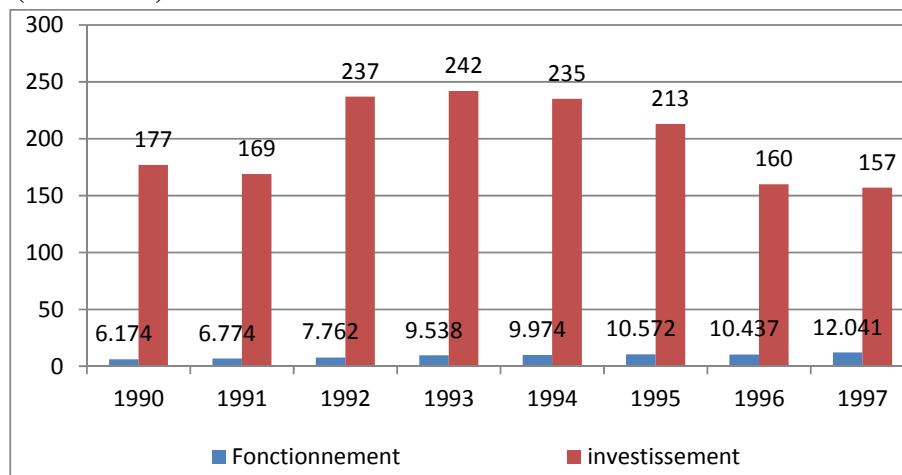
➤ Engagement national: Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme, Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, Ministère de la communication et Ministère de la santé publique; partenariat avec les institutions religieuses et ONGs

➤ Engagement international: UNESCO, Unicef, Banque mondiale, agence de coopération culturelle et technique (ACCT); Belgique, France

### 1.2.6. Financement de l'éducation

Le financement de l'éducation a été assuré par l'Etat et les bailleurs de fonds extérieurs, les collectivités locales, les confessions religieuses, les ONGs locales et les parents. Le financement de l'Etat a équivalu à 20% du budget national aux salaires des enseignants et à la fourniture des manuels scolaires. La part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement primaire est de 40%, celle allouée au secondaire général, pédagogique, communal et technique est de 30,6% et 29,4% pour l'enseignement supérieur. Les contributions des parents ont représenté en moyenne 3,7% des financements alors que le financement extérieur était de 1,3% au niveau de l'enseignement primaire.

**Graphique 1.1 : Évolution du budget de fonctionnement et d'investissement du secteur de l'éducation (1990-1997)**



Source :

## SECTION 2 : SITUATION GLOBALE DE L'EPT ET DÉFIS EN 2000

### 2.1. LES INDICATEURS DE L'EPT EN 2000:

**Tableau 2.1 : Principaux indicateurs de l'EPT en 2000**

Indicateurs	Taux
Taux brut d'inscription au préprimaire	1,5%
Taux de vaccination contre:	Rougeole : 58,4% ; Tuberculose : 78% DTC : 66,9% Poliomyélite : 68%
Pourcentage des nouveaux inscrits en 1 <sup>ère</sup> année primaire ayant suivi un programme d'éveil	0,9%
TBA en 1 <sup>ère</sup> année	64%
TNA	23,6%
TBS	43,9%
TNS	38%
Dépenses publiques ordinaires pour l'enseignement primaire en pourcentage du PNB	2,7%
Part du budget du primaire dans le budget de l'éducation	38,7%
Niveau de qualification des enseignants du primaire	75%
Pourcentage des enseignants du primaire certifiés pour enseigner selon les normes nationales	79,4
Ratio élèves/maitre:	56
Taux de redoublement	29%

**Source ?**

### 2.2. PRINCIPAUX OBJECTIFS NATIONAUX À L'HORIZON 2015

**Tableau 2.2 : Objectifs nationaux en 2015**

Indicateurs		Objectif national
Préscolaire : Taux de préscolarisation		13,6%
Primaire	TBA	118%
	TNA	80%
	TBS	119%
	TNS	98%
	Ratio EL/maitre:	46
	Taux d'achèvement en 6 <sup>ème</sup> année	78%
Éducation /formation des jeunes et des adultes	Offre de formation :	12 287 places

	ratio El/maitre:	10
Alphabétisation des adultes		
Équité genre	Primaire	1
	secondaire	
	Technique et professionnelle	
Qualité des apprentissages	Pourcentage des non lecteurs en 2 <sup>ème</sup>	9%
	Pourcentage des lecteurs partiels:	50%
	Pourcentage des lecteurs autonomes	41%



## **SECTION 3 : LES PROGRES VERS LES OBJECTIFS DE L'EPT ET DEFIS RESTANTS**

L'éducation constitue aujourd'hui l'un des pôles les plus importants pour le Développement économique, social et culturel d'une nation. Sans nul doute, une Education Pour Tous agit positivement sur le bien-être des populations. Aussi, des pas importants ont été accomplis dans l'atteinte des objectifs de l'EPT fixés à Dakar en 2000. En effet, plus d'un million d'enfants ont été inscrits à l'enseignement primaire. Néanmoins, le chemin à parcourir est encore long avant que ne soit honoré les engagements relatifs aux objectifs de l'EPT. Cette section est consacrée, d'une part à l'analyse des progrès réalisés en termes d'Éducation Pour Tous, et d' autre part, aux défis restants en termes de progrès vers l'EPT.

### **3.1. OBJECTIF 1 : DÉVELOPPER L'ÉDUCATION ET LA PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE**

Le Burundi a ratifié la convention relative aux Droits de l'Enfant en août 1990 et a adhéré aux engagements relatifs à la protection de l'enfant qui résultent de l'Assemblée Générale des Nations Unies de mai 2003 sur « Un monde digne des Enfants »

Le pays reconnaît le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier des services médicaux et d'éducation.

La Politique Nationale de Développement Intégré du Jeune Enfant (PNDIJE) a été élaboré et se fonde sur cette reconnaissance officielle pour promouvoir la pleine jouissance par le jeune enfant Burundais de ses Droits. La PNDIJE s'intègre dans les orientations stratégiques de Développement du Gouvernement Burundais à travers le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté II (CSLPII), le Plan National de Développement Sanitaire pour la période 2011- 2015 ainsi que le Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (2012-2020).

La PNDIJE est le cadre stratégique de référence pour le développement du jeune enfant dans son milieu. Dès lors tous les dispensateurs de soins (parents, agents de santé, encadreurs des espaces communautaires, etc) jouent un rôle essentiel dans la prise en charge intégrée du jeune enfant.

La coordination des interventions dans le domaine de la petite enfance revient au département de l'éducation préscolaire et de la petite enfance.

Les axes stratégiques d'intervention sont : la santé, la nutrition, l'hygiène et l'assainissement, la protection ainsi que l'éveil et la stimulation.

Les stratégies prises pour améliorer l'éducation préscolaire sont tirées des recommandations issues du colloque Internationale sur le préscolaire au Burundi tenu à BUJUMBURA du 22 au 25 avril 2014. Elles sont regroupées autour des axes suivants:

Axe I : Environnement

Axe II : Offre des services

Axe III : Demande pour le maintien des services.

L'objectif de la préscolarisation est la socialisation de l'enfant, la stimulation et la préparation de l'accès au primaire

L'enseignement préscolaire est faiblement développé. Seulement 7% des enfants de 4 à 6 ans sont pris en compte dans un cycle de un à trois ans et, moins d'un quart de ces enfants se trouve dans les structures publiques.

**Tableau 3.1 : Part des effectifs scolarisés suivant le statut des structures**

	STATUT DES STRUCTURES		
	Structures COMMUNAUTAIRES	ECOLES PUBLIQUES MATERNELLES	ECOLES PRIVEES MATERNELLES
TAUX	25,2%	41,6%	33,2%

**Tableau 3.2 : Evolution des effectifs dans les annuaires statistiques.**

N°	ANNEE	NOMBRE D'ENFANTS
1	2000	3643
2	2001	4049
3	2002	3287
4	2003	3537
5	2004	6550
6	2005	12155
7	2006	-
8	2007	12800
9	2008	59923
10	2009	55103
11	2010	43249
12	2011	46742
13	2012	52772
14	2013	66972

*Source : BPSE ;2014*

**NB.** Les données sur les effectifs du préscolaire dans les annuaires statistiques sont irrégulières. Certaines situations donnent seulement des effectifs du public et du communautaire tandis que d'autres incluent les données même du privé. Raison pour laquelle l'illustration graphique manque.

**Tableau 3.3 : Evolution des TBS de préscolarisation**

Année scolaire	TBS
2006/07	2,65
2007 /08	-
2008 /09	9,63
2009/10	8,75
2010/11	6,79

*Source : BPSE, 2014*

En termes de défis vécus par l'enseignement préscolaire, le taux de couverture reste faible ( 4,5% contre 29% attendus en 2013), le nombre d'apprenant des structures communautaires a diminué des 2/3 ces dernières années suite à la fermeture de plusieurs d'entre elles en raison du manque

d'éducateurs bénévoles. Beaucoup d'enfants des zones rurales surtout sont ainsi privés de la préparation à la scolarité primaire, ce qui représente un défi de taille à l'amélioration des résultats scolaires dans les premières classes de l'enseignement de base.

Par ailleurs, le sous secteur connaît un manque d'enseignants qualifiés dont la quasi-totalité a le certificat de fin d'études primaires.

Pour relever les défis, le gouvernement a mis en place un programme national de référence utilisable par toutes les structures en même temps que des kits pédagogiques ont été distribués dans les centres de formation. Des formations aux contenus et à l'utilisation de ces kits ont été menées. Par ailleurs, un référentiel des compétences de l'éducateur du préscolaire a été conçu par le département en charge de ce sous secteur avec l'appui de l'UNESCO.

### **3.2. OBJECTIF 2 : RÉALISER L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE UNIVERSEL**

#### **3.2.1. Progrès accomplis**

Afin d'améliorer la scolarisation au primaire, le Président de la République déclare la suppression des frais de scolarisation au primaire en 2005, décision qui a entraîné un afflux massif des enfants à l'école.

Après les élections de 2010, l'avènement de l'Enseignement Fondamental débuté avec l'année scolaire 2013-2014 change l'image du secteur : d'une part l'enseignement de base passe de 6 à 9ans (scolarisation de base au sein d'un bloc de 9ans, le premier cycle de l'enseignement secondaire devient le quatrième cycle de l'enseignement fondamental) et d'autre part un vaste chantier de réforme des programmes d'enseignement qui étaient vieux et non adaptés au moment démarre.

L'Etat a fait de l'éducation une priorité en lui consacrant environ 29% du budget national. En 2013, de ce pourcentage alloué à l'éducation 50.02% sont dédiés à l'enseignement primaire.

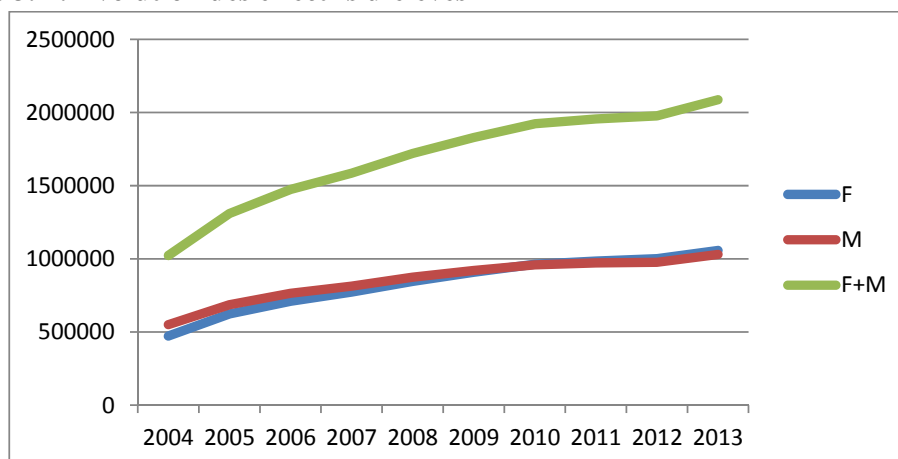
Le sous-secteur de l'enseignement primaire a connu un accroissement quantitatif important en une décennie (Voir tableau et graphique ci- après). Entre 2004 et 2013, les effectifs d'apprenants dans le public sont passés de 1.022.467 à 2.087.965 inscrits soit un accroissement moyen annuel de 11.57%. Les filles représentent 50.65% de l'effectif des élèves en 2013 contre 46.13% en 2004.

**Tableau 3.4 : Evolution des effectifs dans les annuaires statistiques**

Année	Nombres d'élèves		
	Féminin	Masculin	Total
2004	471730	550737	1022467
2005	623506	685881	1309387
2006	709602	764291	1473893
2007	772411	813128	1585539
2008	845693	874594	1720287
2009	908650	920735	1829385
2010	963171	959253	1922424
2011	984114	972175	1956289
2012	1000586	976800	1977386
2013	1057691	1030274	2087965

Source BPSE, 2014

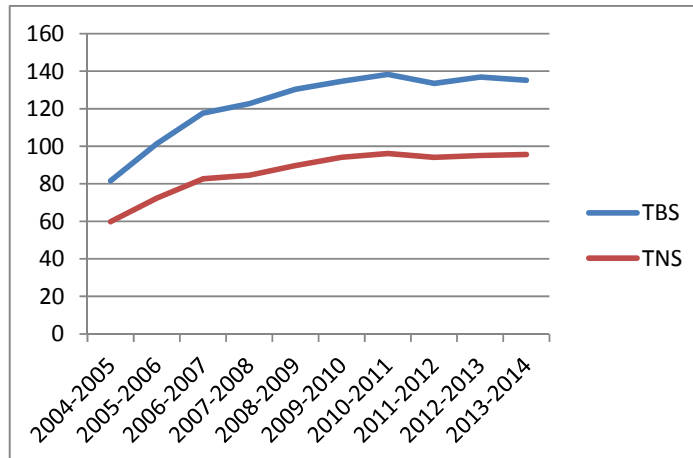
**Graphique 3.1 : Evolution des effectifs d'élèves**



Source BPSE, 2014

Les effectifs scolarisés ont connu un bond en une seule année (de 2004 à 2005). Ceci s'explique par la mesure de suppression des frais scolaires. Les effectifs ont continué à augmenter jusqu'aujourd'hui grâce à l'amélioration de l'accès par la construction soutenue des salles de classes. Les autorités politiques sont très engagées et les communautés fortement mobilisées. Grâce à cette noble mesure, et cette implication forte des autorités et des communautés, les effectifs des filles ont continué à augmenter sensiblement jusqu'à dépasser ceux des garçons.

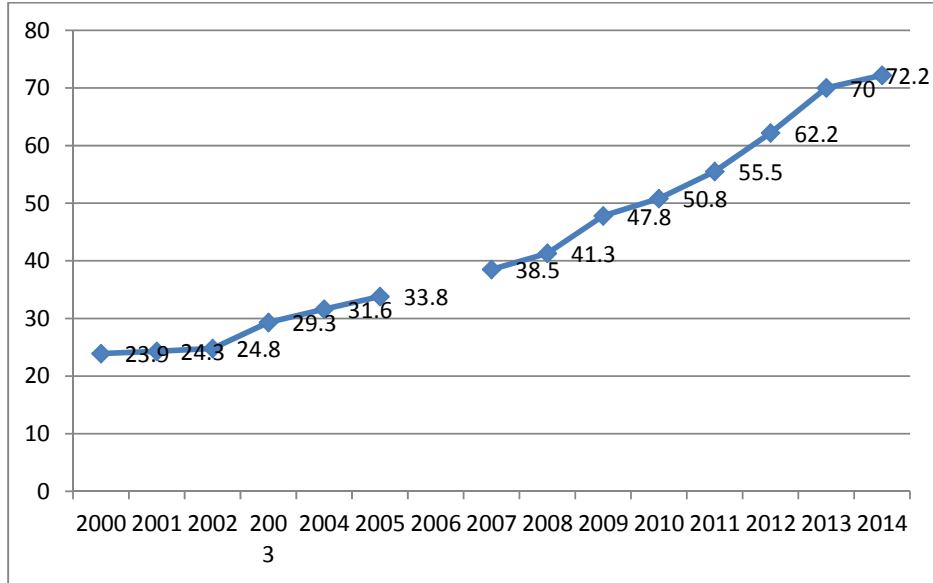
**Graphique 3.2 : Evolution TBS et TNS**



Les deux taux (TBS et TNS) évoluent dans les mêmes proportions que les effectifs globaux avec un pic après 2005 grâce à la mesure de gratuité des frais scolaires et la construction de classes ayant contribué à réduire le trajet école-domicile pour permettre même aux petites filles d'âge scolaire d'accéder à l'école.

Depuis l'année scolaire 2012-2013, le Burundi s'engage dans une réforme : l'enseignement fondamental. Désormais, l'enseignement de base n'est plus de 6 ans. Elle passe à 9 ans (le cycle primaire plus le premier pallier du secondaire). Cette décision a été prise dans le but d'améliorer le maintien à l'école et l'achèvement universel du cycle primaire, mais aussi pour permettre à la population d'avoir une formation de base solide.

**Graphique 3.3 : Évolution des taux d'achèvement du primaire (TAP) depuis 2000**



### 3.2.2. Défis et mesures

Malgré ces résultats encourageants, le système connaît des défis liés à l'efficacité interne. Alors que tous les enfants ont été accueillis en première année, seul un peu plus d'un sur deux parvient en fin de cycle primaire (taux d'achèvement de 70% en 2013/14). Les abandons précoces sont donc nombreux et le taux de redoublement élevé (24,5% en 2013/14) pourrait en être partiellement responsable. Les faibles capacités d'accueil au premier cycle du secondaire sont également la cause de nombreux redoublements opportunistes (en 5ème et 6ème primaire) ; le taux de transition entre le primaire et le premier cycle du secondaire est de 70% en 2013/14.

En matière d'acquis scolaires, l'évaluation PASEC 2008/09 indique des scores en langues (français, kirundi) autour de 36 % et en mathématiques autour de 54 % (élèves qui maîtrisent les compétences minimales requises). Cette étude fait apparaître que l'un des facteurs déterminants pour cet indicateur est le faible temps scolaire dû, entre autres, aux doubles vacances (- de 700 heures/an). Le niveau des enseignants et leur formation initiale et continue jouent également un rôle dans la qualité de l'enseignement tout comme le suivi au sein des écoles, par les inspecteurs et les comités de gestion scolaire.

La mise en œuvre de l'enseignement fondamental à partir de la rentrée scolaire 2013-2014 entend répondre de manière cohérente à ces problématiques. Des gains substantiels en sont attendus sur le plan de l'amélioration des compétences des élèves, de l'achèvement du primaire et de l'accès aux cycles supérieurs.

Cette réforme suppose (i) un effort important de construction de salles de classes, (ii) une politique de réduction des redoublements pour décongestionner les écoles et fluidifier les parcours scolaires, (iii) la division par trois du nombre de classes travaillant en double vacation, (iv) l'amélioration de l'horaire hebdomadaire des classes restant en double vacation et (v) le renforcement de la qualité des enseignements.

### 3.3. OBJECTIF 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS DES JEUNES ET DES ADULTES

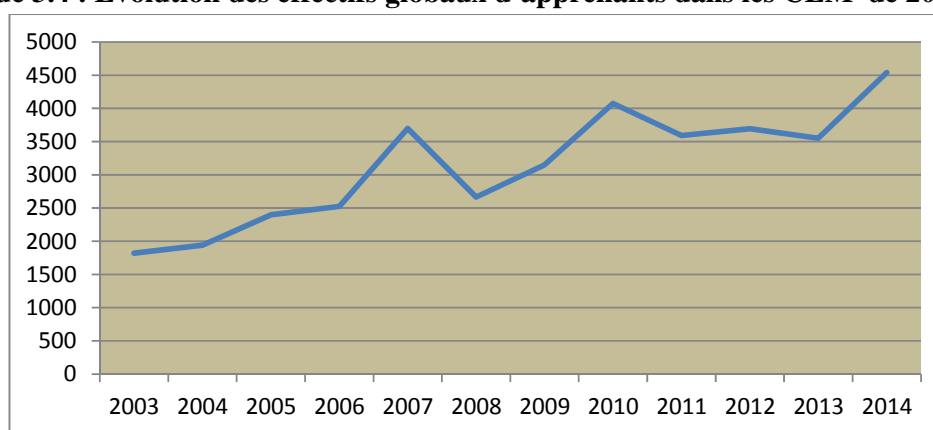
#### 3.3.1. Progrès accomplis

L'enseignement technique et professionnel est instauré dans le cadre des textes législatifs et règlementaires régissant l'éducation (loi et décrets présidentiels de 2001, 2003, 2009, 2011, 2012, 2013)

Afin de répondre aux besoins des jeunes non scolarisés ou ayant précocement interrompu la scolarisation, l'Etat burundais a mis en place un enseignement des métiers et une formation professionnelle pour améliorer l'employabilité et l'autonomisation de cette catégorie de la population.

L'enseignement des métiers est prévu dans les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) à raison d'un CEM par commune. Le PSDEF prévoit que cette formation post-primaire soit donnée à 16 000 apprenants en 2020 contre moins de 3000 en 2012. L'annuaire statistique de 2012-2013 fait état de 91 CEM fonctionnels sur 129 prévus. La formation professionnelle prend en compte les lauréats de l'enseignement fondamental n'accédant pas l'enseignement secondaire et prévoit accueillir 4000 apprenants sur la période 2012-2020 contre 2000 en 2012. Les sections organisées dans les CEM et CPF concernent les secteurs de la couture, du bâtiment, de l'agropastoral et agroalimentaire, de la menuiserie, de la maçonnerie, soudure, électricité domestique, de la plomberie, de la mécanique automobile, électricité d'équipement, de la transformation agroalimentaire, hôtellerie et tourisme, de la comptabilité et du secrétariat ainsi que l'économie familiale. Très récemment un CFP vient d'ouvrir la formation sur les nouvelles Techniques d'Information et de Communication (TIC). Une formation modulaire est dispensée dans certains et il est prévu de la généraliser.

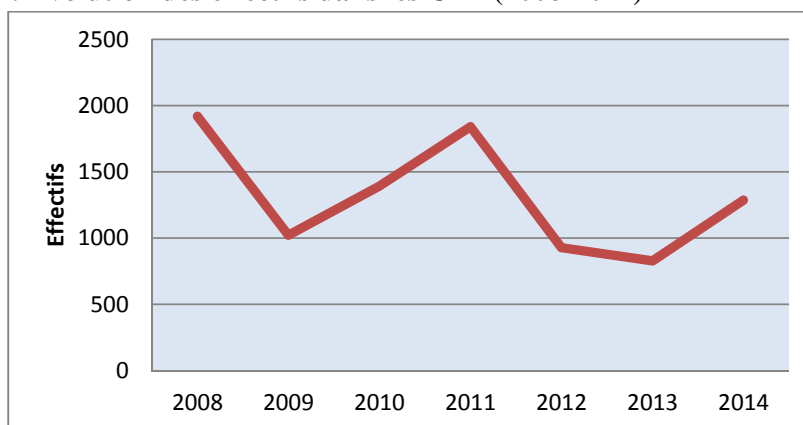
**Graphique 3.4 : Evolution des effectifs globaux d'apprenants dans les CEM de 2003 à 2014**



Source : DGAETFP

Les effectifs ont augmenté mais évoluent en dents de scie. Nous pensons que cela est dû au fait que certaines filières comme la couture, la menuiserie et la maçonnerie n'attirent pas les jeunes de la même façon toutes les années.

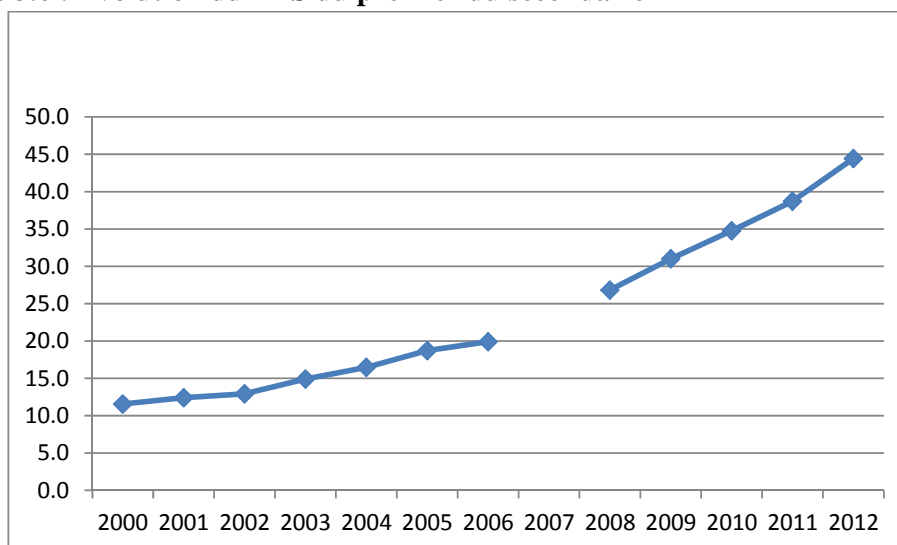
**Graphique 3.5 : Evolution des effectifs dans les CFP (2008-2014)**



Source DGAETFP

Le même phénomène que dans les CEM s'observe. Comme les CFP sont encore peu nombreux (10 dont 4 du public) sans doute qu'ils ne sont pas accessibles à beaucoup de jeunes qui éprouveraient le besoin d'y suivre la formation parce qu'ils fonctionnent en système d'externat. Le financement du sous secteur de l'enseignement des métiers est caractérisé par (i) une faiblesse du budget alloué au sous-secteur car ne représentant que moins de 2%

**Graphique 3.6 : Evolution du TBS du premier du secondaire**



### 3.3.2. Défis et mesures

Le premier cycle de l'enseignement secondaire traverse des défis liés au surpeuplement des classes, surtout dans les écoles secondaires communales (plus de 80% des écoles secondaires du pays), au manque d'enseignants qualifiés, des manuels, des matériels didactiques et absence des laboratoires et de bibliothèques.

L'Etat a débuté des sessions de formation continue des enseignants du premier cycle du secondaire à travers l'Ecole Normale Supérieure. Actuellement, il est mis en place un programme de formation continue pour une durée de trois ans.

### **3.4. OBJECTIF 4 : AMÉLIORER LES TAUX D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES**

#### **3.4.1. Progrès accomplis**

Le Burundi s'est engagé à réduire progressivement l'analphabétisme surtout chez les femmes. Cela s'est traduit par des actions de :

- révision du programme national d'alphabétisation en 2005 ;
- élaboration et validation de la politique nationale de l'alphabétisation en 2010 ;
- le lancement de la campagne pour l'éradication de l'analphabétisme au Burundi par le Président de la République en 2011 ;
- élaboration et validation du référentiel de compétence de l'alphabétiseur du 21<sup>ème</sup> siècle, en 2014 ;
- élaboration du programme de post alphabétisation en 2013 ;
- formation des alphabétiseurs publics et privés.

Les résultats du recensement général de la population de 2008 affiche une amélioration du taux d'alphabétisation particulièrement chez les femmes où il a augmenté de 6% en passant de 32,6 à 38,4% contre une augmentation moyenne nationale de 3%. L'alphabétisation des parents reste un enjeu de taille pour la promotion d'une scolarisation universelle.

#### **3.4.2. Défis et mesures**

Le sous secteur se heurte a des défis de plusieurs ordres parmi lesquels il convient de citer :

##### **☞ Une faible volonté politique.**

L'alphabétisation n'est pas encore portée au rang des priorités nationales en témoignent certains faits. L'absence de la stabilité institutionnelle qui fait voyager le Service National d'Alphabétisation au rythme des remaniements ministériels renseigne sur la vision des décideurs politique par rapport au secteur.

##### **☞ Une faible implication des responsables administratifs à la base**

Aujourd'hui, il est nécessaire de souligner que l'alphabétisation occupe très peu de place dans les préoccupations des communes alors qu'elle est à la base de tout développement communautaire.

##### **☞ Une insuffisance de moyens**

En matière de ressources financières le secteur ne bénéficie pas encore du soutien à la hauteur des besoins. Le budget relatif à l'éducation accordé par l'Etat oscille annuellement autour de 20% du budget national et a presque toujours été consacré à l'éducation formelle des enfants et des adolescents.

Depuis 2006 jusqu'aujourd'hui (2010) la part du budget alloué à l'alphabétisation par rapport au budget de l'Education (l'Enseignement Primaire et Secondaire) oscille autour de **0,14%**.

##### **☞ Un faible taux d'adhésion et de la participation de la population cible au programme d'alphabétisation**



La population cible elle-même n'a pas encore compris l'importance de l'alphabétisation. Les principales raisons de ce manque d'intérêt sont les suivantes : (i) l'insuffisance des activités de sensibilisation et d'appui des autorités communales en faveur des programmes de lutte contre l'analphabétisme ; (ii) l'insuffisance des centres d'alphabétisation qui fait que les bénéficiaires doivent parcourir de longues distances par rapport à leur lieu de résidence ; (iii) le niveau faible des alphabétiseurs qui ne rendent pas leurs animations attrayantes pour les apprenants ; (iv) le manque de matériels d'apprentissage pour les apprenants comme les stylos, les cahiers pour prendre les notes; (v) la problématique du bénévolat des alphabétiseurs; (vi) l'absentéisme et l'abandon dus en particulier aux travaux agricoles et aux préoccupations vitales quotidiennes qui rendent le besoin d'alphabétisation secondaire surtout pour les femmes.

#### ➤ **L'insuffisance d'activités de post-alphabétisation**

La conception de l'alphabétisation qui a longtemps prévalu n'a pas donné la place aux activités de post-alphabétisation alors que tout programme d'alphabétisation doit mettre en place des stratégies de lutte contre l'analphabétisme de retour.

#### ➤ **Le manque et l'utilisation non rationnelle des ressources.**

Depuis la création du Service National d'Alphabétisation (SNA), l'Etat s'efforce de promouvoir une utilisation plus rationnelle des encadreurs d'alphabétisation et des alphabétiseurs.

#### ➤ **Taux de déperdition élevé dans la plupart des institutions**

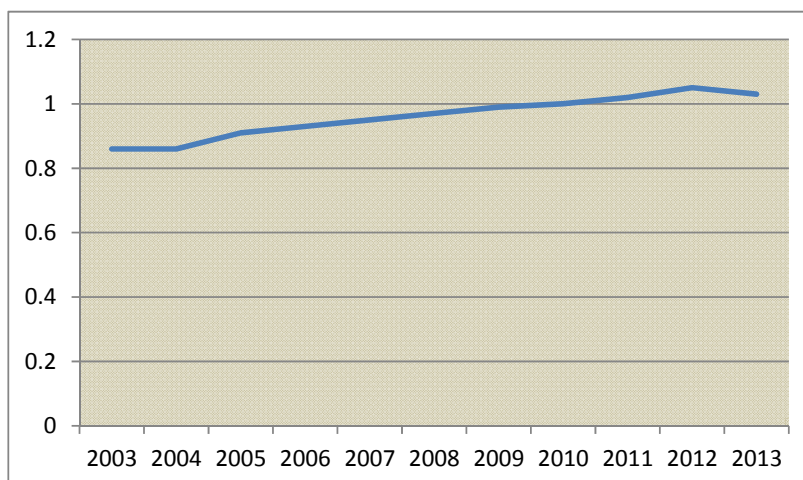
Enfin, les programmes d'alphabétisation accusent des taux de déperdition et d'abandon très importants. Ces taux sont importants partout, mais particulièrement dans certaines institutions qui appliquent des durées de formation longues comme la CEPBU.

Le Chef de l'Etat a lancé la campagne d'éradication de l'analphabétisme en 2012 et a demandé aux autorités locales de s'impliquer dans cette campagne. Par ailleurs, le discours politique s'oriente de plus en plus dans le sens de la sensibilisation de la population les invitant à répondre massivement à l'appel du Chef de l'Etat.

### **3.5. OBJECTIF 5 : ATTEINDRE LA PARITÉ ET L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS L'ÉDUCATION**

Même si la parité est restée inférieure 1 pendant plusieurs années, la suppression des frais scolaires et la construction des classes ont permis une augmentation progressive.

**Graphique 3.7 : Evolution de l'indicateur de parité au primaire**



A partir de 2003, la parité était déjà bonne et n'a cessé de s'améliorer jusqu'à atteindre la valeur 1 après 5 ans. Depuis lors elle continue d'augmenter légèrement. L'explication n'est autre que la gratuité des frais scolaires et les constructions de classes qui réduisent le trajet domicile-école permettant même aux petites filles d'aller à l'école.

Aucun défis liés à la parité na été observé dans le pays. Néanmoins, il faut signaler qu'en vue d'améliorer la parité, les mesures suivantes ont été prises : la création des cantines scolaires.

### **3.6. OBJECTIF 6 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION**

#### **3.6.1. Progrès accomplis**

Après la crise sociopolitique qui a duré une dizaine d'années, le pays s'est beaucoup focalisé sur le développement de l'accès en mobilisant les communautés pour les constructions des salles de classe afin de pouvoir accueillir même les enfants ayant dépassé l'âge scolaire. La guerre ayant causé beaucoup de dégâts humains et matériels, la qualité des apprentissages dans les écoles en a également souffert. Des enseignants ont été tués ou obligés à s'exiler. Leur remplacement s'est fait dans bon nombre d'écoles par des non qualifiés.

Les livres et autres supports pédagogiques, aussi bien pour les apprenants et les enseignants, ont été pillés ou brûlés et leur remplacement n'a pas été possible de façon satisfaisante sans oublier les nouveaux entrants qu'il fallait servir.

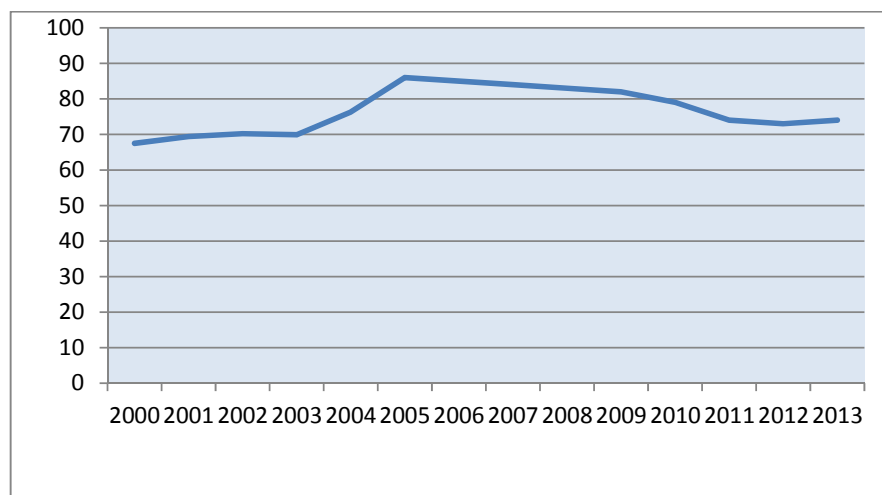
La formation initiale des enseignants est restée lacunaire. Ce n'est qu'avec l'enseignement fondamental qu'un programme de révision de la formation initiale des enseignants a été repensé. Quant à la formation continue pour améliorer les compétences des enseignants non qualifiés elle a été organisée avec l'appui financière de l'UNICEF.

Dans le cadre de la réforme de l'Enseignement Fondamental, pour améliorer la qualité des apprentissages, une révision des programmes d'enseignement a été initiée depuis 2012 pour l'ensemble des différents paliers de l'enseignement (fondamental et post-fondamental).

Le ratio élèves/salle de classe illustré ci-après montre que les classes sont surpeuplées. Ce qui ne milite pas en faveur de la qualité des apprentissages.

L'afflux massif des enfants vers l'école après la mesure de la gratuité des frais scolaires n'a pas favorisé la qualité des apprentissages. Les classes sont surpeuplées et les enseignants ont des difficultés pour l'encadrement scolaire.

**Graphique 3.8 :** Evolution Ratio élèves / salle de classe



Source BPSE

Le ratio élèves / salles de classe est élevé avec un pic en 2005 (effet de la mesure de gratuité des frais scolaires et des redoublements). L'accès est amélioré mais la surpopulation des classes ne favorise pas un bon encadrement des élèves par leurs enseignants, surtout ceux ayant des difficultés d'apprentissage.

### 3.6.2. Défis et mesures

Au niveau du primaire, la qualité se heurte à la surpopulation liées à l'insuffisance des salles de classe, le temps scolaire insuffisant en raison de la double vacation des salles de classe et des enseignants ; l'insuffisance des manuels.

Pour relever ces défis, l'Etat a mobilisé la population en vue de la construction des salles de classe et avec l'aide des bailleurs, les infrastructures détruites pendant la guerre ou vétustes sont en cours de réhabilitation (augmentation du temps scolaire et réduction de la surpopulation et de la double vacation). Le pays continuera à imprimer les manuels scolaires.

L'amélioration de la qualité en vue de la réalisation de l'EPT passera par l'amélioration du temps d'apprentissage, la diminution drastique, la réduction des disparités dans l'affectation des enseignants - Réduire les effectifs des groupes pédagogiques. l'inscription des enfants à 6 ans

## **SECTION IV : MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES DE L'EPT**

Cette section porte sur les politiques, programmes, initiatives en faveurs de l'EPT, leurs mises en œuvre et les défis et enjeux majeurs à leurs exécutions. Des avancées significatives ont été enregistrées par le pays au cours de la période 2000-2015. Les stratégies mises en œuvre sont principalement les constructions scolaires pour améliorer l'accès, la sensibilisation par les plus hautes autorités politiques, la mobilisation des financements

### **4.1. EDUCATION ET PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE**

- Construction des structures préscolaires dans les provinces d'intenses mouvements de rapatriement
  - Réhabilitation et équipement des structures préscolaires en mobiliers
  - Réalisation de descentes pour la campagne de sensibilisation des administratifs à la base pour une meilleure prise en charge du jeune enfant
  - Sensibilisation des communautés et des parents sur le module de l'éducation parentale,
  - Sensibilisation des communautés sur l'importance de l'aménagement des espaces récréatifs et leur prise en charge
  - Constitution des réseaux communautaires pour une meilleure sensibilisation des communautés en vue de l'engagement pour envoyer les enfants dans des centres de préscolarisation
    - Former les directeurs des écoles en matière de prise en charge intégrée des maladies de l'enfance (PECIME) et en Développement Intégré du Jeune Enfant (DIJE) et en Programme Elargie de Vaccination (PEV)
    - Former les inspecteurs provinciaux de l'enseignement sur le programme national d'éducation préscolaire
    - Formation des Inspecteurs communaux et membres du comité communal de développement communautaire sur le module de l'éducation parental
    - Distribution du kit ludique dans les cercles préscolaires et les garderies communautaires du pays
    - Sensibilisation des leaders communautaires sur l'appropriation du DIJE
    - Elaboration et validation du module de formation des éducateurs des structures de préscolarisation
    - Elaboration et validation du cahier des activités des enfants de 3-4 ans
    - Traduction en kirundi du module de formation des éducateurs des structures de préscolarisation
    - Renforcement des capacités des éducateurs sur le module de formation des éducateurs des structures de préscolarisation
    - Renforcement des capacités des Inspecteurs communaux sur le module de formation des éducateurs des structures de préscolarisation

La mise en œuvre de cet objectif a bénéficié de l'appui de l'Unicef qui a mis les kits de jeux à la disposition des structures d'éveil. Le ministère de la santé publique organise une semaine dédiée à la santé mère-enfant (vaccination et déparasitage)

## 4.2. LA SCOLARISATION PRIMAIRE UNIVERSELLE

Parmi les stratégies importantes ayant permis d'améliorer la scolarisation primaire au Burundi nous pouvons citer essentiellement :

### a) L'engagement politique

1. L'engagement du Gouvernement pour la scolarisation au primaire de tous les enfants d'âge scolaire. Ceci a été matérialisé par :
  - ❖ La suppression des frais de scolarité au primaire déclarée par le Président de la République lors de son investiture après les élections de 2005
  - ❖ La mobilisation de la population pour la construction des infrastructures scolaires (transport du matériel de construction : moellons, briques, ciment, eau, etc.). Les samedis les plus hautes autorités du pays se joignent aux communautés pour la construction des infrastructures d'intérêt public notamment les écoles.
  - ❖ La priorité accordée au sous-secteur de l'enseignement primaire : en 2012 la part de l'éducation dans les dépenses de l'Etat est de 29,5% du PIB (dont 52% dédiées à l'enseignement primaire)
  - ❖ La mobilisation des ressources financières : le Burundi a obtenu beaucoup d'appuis techniques et financiers de la part des bailleurs via le Fonds Commun de l'Education (FCE)
2. La déconcentration des structures en charge de l'éducation pour un suivi rapproché des écoles. A cet effet, il a été créé des Directions Provinciales et Communales de l'Enseignement (DPE et DCE) pour l'administration scolaire ainsi que des Inspections Provinciales et Communales de l'Enseignement (IPE et ICE) pour le suivi de la qualité des apprentissages.
3. L'élaboration d'un Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF) a permis de planifier sur la période 2012-2020. A partir de ce PSDEF un plan triennal 2012-2015 ainsi que des planifications annuelles de mise en œuvre ont été élaborées pour tous les sous-secteurs de l'éducation. Ces planifications annuelles ont été réalisées dans le but d'identifier les actions à mener pour réussir l'EPT, et, le niveau primaire a bénéficié d'une grande part comparativement aux autres sous-secteurs (par ex : Part du primaire 37,2 en 2000, 42% en 2005, 52% en 2009)
4. L'instauration des cantines scolaires dans les provinces affichant encore des faibles taux de scolarisation et dans les régions frappées d'insécurité alimentaire causée par des catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, fortes tempêtes) pour améliorer l'offre de scolarisation (augmenter le taux d'inscription) et le maintien à l'école en vue d'un meilleur Taux d'Achèvement du cycle primaire.

5. Dans le but de réduire les redoublements scolaires qui, lorsqu'ils sont répétés risquent de se solder par des abandons, une première mesure a été d'augmenter le taux de transition de la 6<sup>ème</sup> année (fin du cycle primaire) à la 7<sup>ème</sup> année. Ceci permettant d'éliminer le goulot d'étranglement qui limitait autrefois les places disponibles en 6<sup>ème</sup> pour les lauréat de la 5<sup>ème</sup> année ce qui affectait les classes des niveaux inférieurs. Le taux de transition 6<sup>ème</sup> – 7<sup>ème</sup> a ainsi évolué :

- ❖ 2010-2011 : 33%
- ❖ 2011-2012 : 40%
- ❖ 2012-2013 : 50%
- ❖ 2013-2014 : 60%
- ❖ 2014-2015 : 70%

6. La formation continue des enseignants avec l'appui de l'UNICEF et le CNR pour renforcer les capacités des enseignants non qualifiés recrutés pendant les années de la guerre civile.

Cependant, des défis non négligeables restent encore à lever pour une réelle scolarisation primaire de tous les enfants. Il importe de noter les défis principaux suivants :

- Insuffisance des salles de classe pour arriver à un Taux Net d'Admission de 100%. Même actuellement les salles de classe sont en insuffisance. Le ratio élèves/banc pupitre est en moyenne de 4 en 2013(annuaire statistique)
- Les enseignants sont en nombre insuffisant pour bien prendre en charge tous les enfants. Le ration élèves/enseignants 48,6. Malgré ce taux nous notons qu'il y a des disparités provinciales et communales (moyenne en province de MUYINGA est de 61,4 en 2013)
- L'éducation inclusive, prenant en compte les enfants porteurs de handicap (aveugles, malvoyants, sourds, malentendants et les muets) est encore embryonnaire.
- La formation initiale des enseignants est lacunaire (un projet de révision est envisagé dans le cadre de l'enseignement fondamental)
- La formation continue des enseignants est limitée faute de moyens financiers suffisants
- Les programmes d'enseignement sont vieux et inadapés au moment (une révision est en cours depuis 2012)
- Les manuels scolaires sont insuffisants.

**RATIO MANUEL/ELEVE PAR NIVEAU D'ETUDES ( 2013)**

TITRE MANUEL	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème
CALCUL	0, 53	0,51	0,01	0	0	0,44	0,03
FRANÇAIS	0,59	0,53	0,56	0,53	0,47	0,56	0,05
KIRUNDI	0,54	0,44	0,5	0,49	0,46	0,47	0,02
ANGLAIS	0,3	0, 31	0,2	0,2	0,16	0,11	0,02
KISWAHILI	0,3	0,3	0,19	0,18	0,16	0,1	0,02
AUTRES	0,03	0,21	0,19	0,21	0,22	0,21	0,02

SOURCE BPSE

- Le temps d'apprentissage n'a pas encore atteint la norme préconisée par l'UNESCO en raison de la double vacation pour certaines classes (850heures / an). Deux groupes pédagogiques se relayant dans une salle de classe (pourcentage de classe en double vacation 22, 5%).
- La faible qualité des apprentissages et le manque de places dans les classes supérieurs surtout à la fin du cycle primaire a entraîné d'importants redoublements ( taux de redoublement en 2013 est de 24,2 %).

L'enseignement primaire bénéficie des apports financiers et techniques des partenaires du Fonds commun de l'Education, de l'UNESCO et de l'Unicef et ONGs ( construction et équipement des écoles et de l'administration, achat de manuels scolaires, formation continue des enseignants ; renforcement des capacités des cadres)

En vue de la réalisation de l'EPT, le Burundi a supprimé les frais de scolarité au. primaire

### **4.3. EDUCATION ET FORMATION RÉPONDANT AUX BESOINS DES JEUNES ET DES ADULTES**

- Généralisation de la formation modulaire ;
- Organisation des études sectorielles (secteurs hôtellerie- tourisme et agro pastoral) en vue d'une meilleure adéquation formation- emploi ;
- Mise en place d'un fonds d'appui aux lauréats de l'EFTP pour leur insertion ;
- Convention de partenariat public privé en vue de la promotion de l'EFTP ;
- Une structuration du sous-secteur au moyen du développement des partenariats public privé ;
- Renforcement des capacités des organes de gestion des écoles et centres de formation ;
- Sensibilisation des intervenants du secteur socio-économique sur l'importance de l'investissement dans la formation technique et professionnelle ;
- Renforcement et rationalisation du financement de l'ETEMFP ;
- Décentralisation de la gestion des écoles et des centres de formation ;
- Instauration d'un service de maintenance et de protection du patrimoine (terrains, infrastructures et équipements) des écoles et centres de formation ;
- Encouragement et développement de la participation du secteur privé et des Collectivités locales à la gestion et au financement de l'ETEMFP ;
- Augmentation des structures de formation (construction et réhabilitation) ;
- Développer une formation pratique productive dans les écoles et centres de formation ;
- Développement du cadre de certification et de qualification des acquis

Ce volet de l'EPT bénéficie de l'appui de la CTB et de certaines ONGs internationales comme Wallonie –Bruxelles (APEFE) ainsi que des confessions religieuses. Ils interviennent dans la formation ; les équipements et la construction des écoles et centre de formation.

### **4.4. ALPHABÉTISATION**

- Mobilisation des financements nécessaires pour la formation des formateurs ;
- Formation et recyclage des alphabétiseurs et le suivi évaluation des activités d'alphabétisation, motivation des alphabétiseurs bénévoles ;

- Suivi et encadrement des centres d’alphabétisation ;
- Elaboration d’un projet visant l’éradication remarquable de l’analphabétisme ;
- Elaboration d’un programme de post-alphabétisation utile aux néo-alphabètes pour éviter de retomber dans l’analphabétisme ;
- Distribution de kits d’alphabétisation.

Les ONGs, les confessions religieuses et l’UNESCO sont les principaux partenaires du sous secteur. Ils interviennent dans la conception des outils et/ou dans l’alphabétisation de terrain.

#### **4.5. PARITÉ**

- Elaboration et validation de la stratégie équité genre au sein du ministère en charge de l’éducation de base et secondaire visant la promotion de l’éducation des filles; Mobilisation des acteurs de l’éducation autour de la stratégie ;
- Sensibilisation des parents pour la scolarisation des tous les enfants filles et garçons lors des discours des hautes autorités ;
- Mobilisations des communautés pour les constructions scolaires ;
- Instauration des cantines scolaires pour l’accès et le maintien à l’école ;

Le PAM, qui appuie le fonctionnement des cantines scolaires, est le principal partenaire intervenant dans l’amélioration de la parité dans les zones à faible taux de scolarisation ou frappées d’insécurité alimentaire.

#### **4.6. QUALITE DES APPRENTISSAGES**

- Mobilisation des bailleurs pour appuyer les formations continues des enseignants (les projets CELEC, IFADEM, ELAN) ;
- Mise en place d’un plan triennal de formation continue des enseignants de l’enseignement fondamental ;
- Achat et distribution du manuel scolaire surtout à l’enseignement de base ;
- Participation du Burundi aux évaluations internationales (MLA, PASEC) ;
- Révision des programmes scolaires depuis 2012 ;
- Augmentation du temps scolaire par une ordonnance ministérielle (de 645 à 850 heures d’apprentissage par ans

Les PTFs du Fonds commun de l’éducation et l’UNESCO sont les principaux partenaires en matière de formation continue et achat des manuels scolaires. Ils interviennent aussi dans la réforme du système éducatif national ( programme d’enseignement, conception des manuels, formation des cadres

Difficultés à surmonter pour l’atteinte des objectifs de l’EPT :

- ⊕ le manque de financement nécessaire pour : Construction d’infrastructures en vue de l’amélioration de l’accès
- ⊕ Achat des supports pédagogiques et divers équipements pour améliorer la qualité de la Formation initiale et continue des enseignants, L’intégration des TIC dans l’enseignement

#### **4.7. BONNES PRATIQUES EN FAVEUR DE L’EPT**

La suppression des frais de scolarité au primaire



- La mobilisation de la population pour la construction des infrastructures scolaires (transport du matériel de construction)
  - La priorité budgétaire accordée au sous-secteur de l'enseignement primaire :
  - La mobilisation des ressources financières
  - L'instauration d'un cadre de dialogue (Groupe sectoriel éducation ; Fonds commun de l'éducation) permanent avec les PTFs
    - La déconcentration des structures administratives et pédagogiques
    - L'élaboration d'un Plan Sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF), outil de planification et de dialogue avec les PTFs et l'élaboration d'un plan triennal
    - L'instauration des cantines scolaires dans les zones nécessiteuses
- a) La formation continue des enseignants avec l'appui de l'UNICEF et le CNR pour renforcer les capacités des enseignants non qualifiés recrutés pendant les années de la guerre civile.

Cependant, des défis non négligeables restent encore à lever pour une réelle scolarisation primaire de tous les enfants. Il importe de noter les défis principaux suivants :

- Insuffisance des salles de classe pour arriver à un Taux Net d'Admission de 100%. Même actuellement les salles de classe sont en insuffisance. Le ratio élèves/banc pupitre est en moyenne de 4 en 2013(annuaire statistique)
- Les enseignants sont en nombre insuffisant pour bien prendre en charge tous les enfants. Le ration élèves/enseignants 48,6. Malgré ce taux nous notons qu'il y a des disparités provinciales et communales (moyenne en province de MUYINGA est de 61,4 en 2013)
- L'éducation inclusive, prenant en compte les enfants porteurs de handicap (aveugles, malvoyants, sourds, malentendants et les muets) est encore embryonnaire.
- La formation initiale des enseignants est lacunaire (un projet de révision est envisagé dans le cadre de l'enseignement fondamental)
- La formation continue des enseignants est limitée faute de moyens financiers suffisants
- Les programmes d'enseignement sont vieux et inadaptés au moment (une révision est en cours depuis 2012)
- Les manuels scolaires sont insuffisants.

**RATIO MANUEL/ELEVE PAR NIVEAU D'ETUDES( 2013)**

TITRE MANUEL	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème
CALCUL	0, 53	0,51	0,01	0	0	0,44	0,03
FRANÇAIS	0,59	0,53	0,56	0,53	0,47	0,56	0,05
KIRUNDI	0,54	0,44	0,5	0,49	0,46	0,47	0,02
ANGLAIS	0,3	0, 31	0,2	0,2	0,16	0,11	0,02
KISWAHILI	0,3	0,3	0,19	0,18	0,16	0,1	0,02
AUTRES	0,03	0,21	0,19	0,21	0,22	0,21	0,02

SOURCE BPSE

- Le temps d'apprentissage n'a pas encore atteint la norme préconisée par l'UNESCO en raison de la double vacation pour certaines classes (850heures/ an). Deux groupes pédagogiques se relayant dans une salle de classe (pourcentage de classe en double vacation 22, 5%).

- La faible qualité des apprentissages et le manque de places dans les classes supérieures surtout à la fin du cycle primaire a entraîné d'importants redoublements (taux de redoublement en 2013 est de 24,2 %).

L'enseignement primaire bénéficie des apports financiers et techniques des partenaires du Fonds commun de l'Éducation, de l'UNESCO et de l'Unicef et ONGs (construction et équipement des écoles et de l'administration, achat de manuels scolaires, formation continue des enseignants ; renforcement des capacités des cadres)

En vue de la réalisation de l'EPT, le Burundi a supprimé les frais de scolarité au primaire

-

## **SECTION V : PERSPECTIVES POUR L'APRES-2015**

La section sur les perspectives pour l'après 2015 analyse l'avenir en tenant compte des leçons tirées, des enjeux et des politiques prioritaires.

### **5.1. LEÇONS TIRÉES**

L'engagement des plus hautes autorités politiques en vue de la scolarisation primaire universelle a permis de faire un grand pas dans l'amélioration de l'accès au trois premiers cycles (primaire) de l'enseignement fondamental (la mobilisation des financements ainsi que des communautés a rendu possible la construction d'un grand nombre de classes).

### **5.2. ENJEUX ET TENDANCES FUTURES**

- Attention ciblée sur la qualité de l'éducation notamment son contenu et sa pertinence ainsi que les résultats des apprentissages
- Porter une plus grande attention à l'équité
- Améliorer l'accès avec une attention particulière aux zones rurales
- Continuer le dialogue sectoriel avec les partenaires pour mobiliser les financements

### **5.3. POLITIQUES PRIORITAIRES**

- Développer substantiellement le sous/secteur de l'enseignement technique et formation professionnelle
  - Améliorer la qualité des apprentissages
  - Mobiliser les acteurs tant internes qu'externes pour la réussite de l'enseignement fondamental
  - Donner la priorité à l'enseignement technique et professionnelle
  - Redynamiser la préscolarisation dans les structures communautaires

La priorisation du primaire dans les arbitrages intra sectoriels lui a accordé un budget substantiel (un peu plus de 50% des 29.3% des dépenses de l'Etat dédiés à l'éducation.

Néanmoins, l'échéance 2015 n'a pas été totalement respecté pour l'accès de tous les enfants à l'école ; une faible proportion de la population scolarisable n'a pas été prise en compte (TNS=95.6)

Les autres sous secteurs n'ont pas connu le développement souhaité parce que même si des financements ont été mobilisés, la contrainte budgétaire est restée importante et n'a pas permis de couvrir leurs besoins pour les différentes cibles identifiées.

En 2015, il est recommandable que les acteurs et partenaires de l'éducation au niveau international se mettent ensemble pour prendre connaissance des défis les plus importants qui continuent d'être un blocage dans la réalisation des objectifs identifiés pour l'EPT et arrêter de nouvelles stratégies à court terme visant les sous secteurs jugés les plus prioritaires.

Pour le Burundi des efforts importants restent à consentir afin de réaliser la deuxième priorité de l'éducation notamment la formation des jeunes (enseignement des métiers, formation technique et professionnelle) afin d'améliorer leur auto-employabilité sans oublier que le reste des sous secteurs ne sont pas moins importants.

Il est souhaitable que l'engagement politique en faveur de l'éducation reste maintenu après 2015 pour mobiliser les financements nécessaires afin d'améliorer les sous secteurs qui n'ont pas connu de développement sensible afin de réussir l'EPT.

A l'horizon 2025, le sous-secteur de l'enseignement et formation technique et professionnelle a l'ambition de transmettre à la population active en général et à la jeunesse en particulier, des compétences nécessaires au développement des activités de production en réponse aux besoins de l'environnement socio-économique communautaire, national, voire régional.

#### **5.4. RECOMMANDATIONS**

- Attention ciblée sur la qualité de l'éducation notamment son contenu et sa pertinence ainsi que les résultats des apprentissages
- Porter une plus grande attention à l'équité ( besoin des enfants, des jeunes et des adultes défavorisés pour acquérir les compétences techniques et professionnelles.
- Améliorer l'accès et la qualité à l'enseignement fondamental
- Poursuivre la sensibilisation /mobilisation pour l'alphabétisation des adultes et la préscolarisation des petits enfants
- Continuer le dialogue sectoriel avec les PTFs

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

1. Rapport de la DGAETFP
2. Rapport de la Direction de l'Education Préscolaire et de la Petite Enfance
3. Rapport de la Direction de l'Alphabétisation
4. Annuaire Statistiques
5. Indicateurs sur l'Enseignement au BURUNDI
6. PSDEF
7. CSLPII